

Excursions & séjours dans l'Ain

GROUPES 2024



Aintourisme

Aintourisme adhère à la charte de Qualité Destination Groupes

- Un interlocuteur unique connaissant parfaitement l'offre sur sa destination,
- L'organisation complète de votre séjour, de la réservation à la facturation,
- Une sélection rigoureuse des partenaires pour chaque destination du réseau,
- Une réponse à votre demande dans les 48 heures,
- Une multitude d'offres : originales, innovantes, thématiques, ... et pour vous toujours uniques !
- Pas de frais de dossier à régler !





Les tarifs

- Les prix sont nets et calculés sur une base de 30 personnes (sauf indication contraire). Ils ne sont pas contractuels et seront systématiquement confirmés lors de la réservation. Les tarifs "groupes" sont applicables à partir de 20 personnes minimum.
- Les prix indiqués ne comprennent pas : le transport, l'assurance annulation (facultative), le service d'un accompagnateur dans le car (sauf mention contraire), les suppléments éventuels (week-end, dimanche et jours fériés etc...), le supplément chambre individuelle, les dépenses personnelles, les éventuelles hausses de TVA ou autres taxes.
- Une gratuité pour le chauffeur est accordée à partir de 20 personnes payantes.



Les menus

Les menus sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés. Cette brochure ne constitue pas un document contractuel. La responsabilité d'Aintourisme ne pourra être engagée suite à d'éventuelles variations de prix ou de prestations.



Saveurs de l'Ain, Vignobles & Découvertes

2 gages de qualité pour les restaurateurs et les cavistes.



Composez votre séjour comme bon vous semble ! Nous le réaliserons ensemble

Le Service de Réservation d'Aintourisme est à votre écoute et vous accompagne tout au long de votre projet. Que ce soit pour une journée ou pour un plus long séjour, nous imaginerons avec vous le circuit idéal pour votre groupe. En plus des circuits proposés dans cette brochure, nous pouvons élaborer des programmes sur mesure. Certains circuits peuvent être proposés aux mini-groupes de 10 à 19 personnes (nous consulter).



Service de Réservation d'Aintourisme

Sylvie BLANC : 04 74 32 83 98
reservation@aintourisme.com

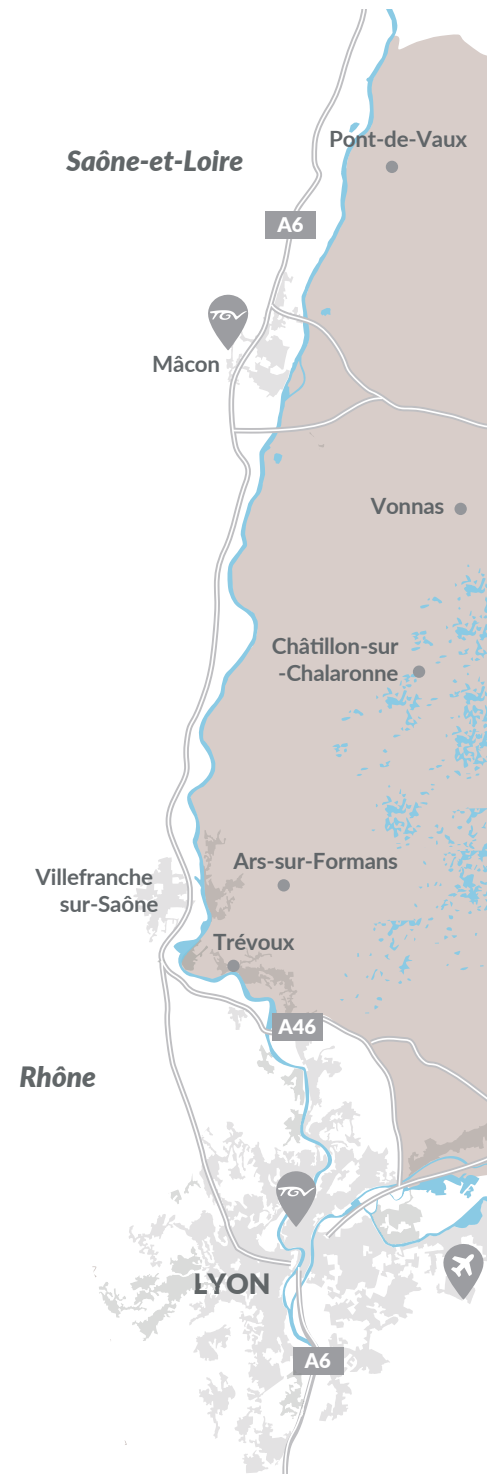
Aintourisme
34 rue Général Delestraint
CS 90078
01002 Bourg-en-Bresse Cedex
www.aintourisme.com

COVID19 : nos prestataires s'engagent à respecter les protocoles sanitaires et mesures en vigueur au moment du circuit/séjour. Si votre circuit doit être annulé en raison de l'épidémie de COVID19 (fermeture administrative des établissements ou restriction de déplacement), Aintourisme s'engage à annuler votre dossier sans frais.



Entre Lyon et Genève, le territoire de l'Ain se distingue par son extraordinaire patrimoine naturel, ses pépites historiques, ses saveurs, ses savoir-faire et son art de vivre à la française. Une grande mosaïque de couleurs à découvrir sans modération !

Si il n'est pas toujours facile de dessiner les contours de l'Ain, quelques repères suffisent à évoquer cette destination : la Volaille de Bresse que l'on déguste à la table des chefs, le Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse, le château de Voltaire aux frontières de la Suisse ou encore les cités médiévales de Pérouges et de Châtillon-sur-Chalaronne. Côté paysages, sur les reliefs de la montagne de l'Ain (le Crêt de la Neige culmine à 1720m), on pourra découvrir les lacs du Haut-Bugey, se ressourcer à Divonne-les-Bains ou s'oxygéner sur les plateaux de Retord et d'Hauteville. Au Sud, on déguste les vins légers du Bugey AOC. Dans la Dombes des étangs, le Parc des Oiseaux et ses 300 espèces du monde entier est le plus grand parc ornithologique de France. De part en part, la nature est omniprésente et préservée, elle conforte l'idée qu'il faut revenir encore, été comme hiver !





St-Trivier-de-Courtes

A39



La Bresse

Saint Étienne-du-Bois

A40

Val-Revermont



Bourg-en-Bresse



La Dombes

Villars-les-Dombes

A42

Pérourges



Le Bugey

Ambérieu-en-Bugey

Ambronay

Jujurieux

Cerdon

Nantua

A404

Oyonnax

Jura



Le Pays de Gex

Divonne-les-Bains



Monts Jura

Ferney Voltaire

GENÈVE



Bellegarde-sur-Valserine

A40

Haute-Savoie



Le Grand Colombier

Izieu

Isère

Savoie



Sommaire

Les excursions dans l'Ain

- 8 Les étangs de la Dombes et le Parc des Oiseaux
- 10 Déjeuner croisière sur la Saône entre Bresse et Bourgogne
- 12 Balade en bord de Saône
- 14 Instants gourmands au village Blanc
- 16 Du vignoble de Cerdon à la Vallée de l'Ain
- 20 Deux joyaux du Patrimoine de l'Ain : Bourg-en-Bresse et Pérouges
- 22 Châtillon-sur-Chalarnonne, « la petite Venise de la Dombes »
- 24 L'étang et ses facettes
- 26 Escapade en Bresse
- 28 Au fil de l'eau, au gré des vins
- 30 Escapade médiévale à l'Abbaye d'Ambronay et la cité de Pérouges
- 32 Découverte du Bugey authentique
- 34 L'expérience de la révolution industrielle
- 36 Bruits d'histoire dans le Haut-Bugey et le Pays du Cerdon
- 38 Prenez de la hauteur dans le Pays de Gex

Les séjours dans l'Ain

- 42 Les essentiels de la Bresse et de la Dombes : circuit 2 jours/1 nuit
- 44 Cité de Pérouges, croisière et vignoble du Bugey : circuit 2 jours/1 nuit
- 46 Des instants à vivre dans l'Ain : circuit 4 jours/3 nuit
- 50 L'Ain, des plaisirs à partager : circuit 6 jours/5 nuits

- 54 Conditions générales de vente





***Les excursions
dans l'Ain***



Les étangs de la Dombes et le Parc des Oiseaux

*Une journée pour découvrir la Dombes aux mille étangs
et faire un tour du monde à vol d'oiseaux...
Un programme haut en couleurs !*



10h00
Visite de la Dombes

Première région piscicole en eau douce, la Dombes révèle un paysage changeant et inattendu aux visiteurs qui la parcourent. Partez à la découverte de ce territoire unique au cours d'un circuit commenté pour admirer la faune, la flore et connaître l'histoire de la Dombes (circuit d'environ 30 km avec votre autocar au départ de Villars-les-Dombes).



Déjeuner dans un restaurant
du Parc des Oiseaux



Visite libre
du Parc des Oiseaux

Une expérience unique, un tour du monde ornithologique et botanique sans frontières. Avec 2500 oiseaux de 300 espèces différentes sur 35 hectares, le Parc possède l'une des collections les plus importantes d'Europe. Cheminez librement et observez les oiseaux évoluer en toute liberté au sein de 24 espaces de vie à l'image des paysages du monde dans un écosystème en harmonie.



**Suggestion
de menu**



Mise en bouche

Tarte aux cardons et Bleu de Gex
ou Marbré de volaille aux noisettes
ou Salade gourmande Aindinoise
(bouchon de brebis, magret de canard fumé,
brochette d'escargot et chips de Comté)

Cuisse de canette Dombiste déglacée
au vinaigre de framboise
ou Poulet fermier de l'Ain
à la crème de Bresse
ou Croustillant de carpe et grenouilles
au beurre blanc du Bugey

Faisselle et crème de Bresse
ou Fromage sec de l'Ain
ou Symphonie de desserts

¼ de vin du Bugey et café

(Choisir le même menu pour l'ensemble du groupe)



15h30

Spectacle d'oiseaux en vol

Le temps fort de votre journée au Parc !
Le spectacle d'oiseaux en vol pour
assister depuis les gradins à un ballet
féérique de grâce et de couleurs
(sous réserve des conditions météo).

17h00 Fin de l'excursion



Distance journée
35km



**EXCURSION
À PARTIR DE**

64,50€

/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ D'AVRIL À MI-NOVEMBRE (sous réserve disponibilité des prestataires). Le prix comprend le tour commenté des étangs de la Dombes, le déjeuner avec ¼ de vin et café, la visite libre du Parc des Oiseaux et le spectacle d'oiseaux en vol. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Déjeuner croisière sur la Saône, entre Bresse et Bourgogne

Appréciez le calme et la tranquillité des bords de Saône, la nature préservée et finissez la journée par un retour dans le temps... Tout un programme !



**11h00 Départ du Port
de Plaisance de Pont-de-Vaux**

Croisière de 4 heures sur le canal de Pont-de-Vaux et la Saône jusqu'à Tournus aller et retour. Passage de l'écluse de Pont-de-Vaux. Après l'apéritif, vous prendrez le repas à bord dans la salle de restaurant climatisée tout en continuant d'admirer le calme des paysages traversés.



**16h00 Visite guidée du Domaine
des Saveurs-Les Planons**

Témoin remarquable de l'architecture bressane, la ferme des Planons vous transporte en 1784, dans la vie d'une famille paysanne. Découvrez les vastes dépendances, observez les galeries rythmées par des arcades et la cheminée sarrasine si singulière. Pénétrez enfin à l'intérieur de la maison d'habitation entièrement reconstituée. Vous poursuivrez ensuite votre parcours par la visite libre du musée qui abrite



Suggestion de menu

Apéritif Kir

Sphère de Sandre à la chair
de grenouilles, sauce gribiche

Effiloché de volaille de Bresse
dans son jus, gratin de pommes
de terre aux girolles

Fromage blanc d'Étetz
à la crème de Bresse

Crèmeux framboises, croustillant citron,
biscuit Joconde, coulis de framboises

Un verre de Mâcon blanc AOP

Un verre de Côtes-du-Rhône AOP

Café

de magnifiques collections symboliques de
la Bresse (volaille de Bresse, gastronomie,
Emaux bressans, costumes etc...).

Visite guidée de la ferme bressane.

Une ferme admirablement conservée autour
de sa cheminée sarrasine.

17h30 Fin de l'excursion



Distance journée
22km



EXCURSION
À PARTIR DE

73,50€

/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ DU 17 AVRIL AU 13 OCTOBRE sauf le mardi (sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend la croisière commentée de 4h avec le déjeuner, forfait boissons compris, la visite du
Domaine des Saveurs-Les Planons (visite guidée de la ferme et visite libre du musée). Le prix ne comprend
pas le transport, les suppléments, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Balade en bord de Saône

Une journée sous le signe de l'art et de l'histoire avec la visite du superbe musée du Domaine des Saveurs-Les Planons, de Trévoux, ancienne capitale de la Principauté de Dombes et ville classée « Les plus beaux détours de France » ou de Ars-sur-Formans, ville du Saint Curé.



10h00 Visite guidée
du Domaine des Saveurs-Les Planons

Témoign remarquable de l'architecture bressane, la ferme des Planons vous transporte en 1784, dans la vie d'une famille paysanne. Découvrez les dépendances, les galeries rythmées par des arcades, la cheminée sarrasine si singulière, puis la maison d'habitation entièrement reconstituée. Poursuivez ensuite votre parcours par la visite libre du musée qui abrite de magnifiques collections symboliques de la Bresse (volaille de Bresse, gastronomie, Emaux bressans, costumes etc...).

Visite guidée de la ferme bressane

Une ferme admirablement conservée autour de sa cheminée sarrasine.



Déjeuner au restaurant
« Émile Job »

Une restauration authentique à base de produits frais, à Montmerle-sur-Saône.

15h30 Une visite à choisir



Option 1 :
visite guidée de Trévoux

Capitale de l'ancienne Principauté de Dombes, découvrez Trévoux et son riche patrimoine architectural. Visite de la salle du Parlement de Dombes admirablement conservée avec ses plafonds et murs peints (sous réserve du calendrier des audiences prévues au Parlement).



**Suggestion
de menu**



1 flûte de Crémant Brut
Saucisson brioché Maison Diennet
Grenouilles persillées, gratin dauphinois
Vacherin glacé Maison, vanille framboise
¼ de vin et café



Option 2 : visite guidée du village de Ars-sur-Formans

Chaque année, Ars-sur-Formans reçoit environ 350 000 pèlerins venant marcher sur les pas de Jean-Marie Vianney, le Saint Curé. Découvrez l'histoire de ce modeste prêtre au destin extraordinaire et celle du village à travers une visite guidée qui vous entrainera de la Basilique à la Maison du Saint Curé, en passant par l'église Notre Dame de la Miséricorde et la Chapelle du Coeur.

17h00 Fin de l'excursion



Distance journée
60km



**EXCURSION
À PARTIR DE
50,00€
/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)**



VALIDITÉ D'AVRIL À MI-NOVEMBRE sauf dimanche, lundi et mardi (sous réserve de disponibilité des prestataires). Le prix comprend la visite du Domaine des Saveurs-Les Planons (visite guidée de la ferme et visite libre du musée), la visite guidée de la ville de Trévoux ou la visite guidée d'Ars-sur-Formans, le déjeuner «Saveurs de l'Ain» avec 1/4 de vin et café. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Instants gourmands au village Blanc

Stimulez vos papilles en visitant l'une des plus grandes étapes gourmandes de France : Vonnas et son célèbre chef Georges Blanc (3* au guide Michelin). Découvrez ensuite le Monastère royal de Brou ou la cité médiévale de Châtillon-sur-Chalaronne.**



10h30 Visite guidée du village gourmand de Georges Blanc

Au coeur du village emblématique de Vonnas, découvrez le magnifique parc du pigeonnier, l'ancienne auberge 1900, les halles... et laissez-vous conter l'histoire de cet ambassadeur de la gastronomie qui s'attache toujours à valoriser les produits du terroir.



Déjeuner à Vonnas à « L'ancienne auberge »

Dégustez la cuisine du chef étoilé dans le cadre de l'auberge familiale (ou au château d'Epeyssoles à Vonnas suivant les disponibilités).

15h30 Une visite guidée à choisir



Option 1 : le Monastère royal de Brou

À Bourg-en-Bresse, le chef d'œuvre de l'art gothique flamboyant brille autant par la finesse de ses dentelles de pierres sculptées que par l'histoire de Marguerite d'Autriche à l'aube de la Renaissance. Richesse des décors, des sculptures, des vitraux et tombeaux monumentaux de Marguerite d'Autriche, de Philibert le Beau et de sa mère Marguerite de Bourbon.



**Suggestion
de menu**



Saumon Saumuré au Gingembre
ou Terrine de Foies Blonds à l'Ancienne,
Chutney aux mendiants
Quasi de Veau en cuisson «douce»
au Vin Jaune et Mariage d'Épices,
Polenta Forestière
ou Suprême de Volaille Fermière
sauce crème et riz Pilaf
ou Dos de Lieu, Beurre battu
aux Sucrs de Tomates et Estragon,
Pomme de terre écrasée aux Herbes
Gâteau Grand-Mère Blanc à l'Orange
et Sorbet Quatre Fleurs
ou Le Paris-Bresse au Caramiel et chocolat
Forfait boissons : un verre de vin Mâcon
Village, un verre de Beaujolais,
eau carafe et café

(Choisir le même menu pour l'ensemble du groupe)



Option 2 : la cité médiévale de Châtillon-sur-Chalaronne

Laissez-vous guider le long des rues fleuries de la ville et découvrez l'église gothique Saint-André, les Halles du XV^e siècle, l'ancienne demeure de Saint-Vincent- de-Paul, la Porte de Villars, les maisons typiques à pans de bois, les ponts et berges fleuris.

17h30 Fin de l'excursion



Distance journée
13 ou 23km



OPTION 1
À PARTIR DE

76,00€

/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)

OPTION 2
À PARTIR DE

68,50€

/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ TOUTE L'ANNÉE SAUF EN JANVIER, du mardi au vendredi, sauf les jours fériés (sous réserve disponibilité des prestataires).
Le prix comprend la visite du Village Blanc, la visite guidée du Monastère royal de Brou (le Monastère fermant à 17h d'octobre à fin mars il convient de commencer la visite à 15h) ou la visite guidée de Châtillon-sur-Chalaronne, le déjeuner avec le forfait boissons indiqué. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Du vignoble de Cerdon à la Vallée de l'Ain

Confidentielle et pétillante par nature, Cerdon Vallée de l'Ain fait partie des destinations les plus attractives et les plus diversifiées du département. Au fil de la Rivière d'Ain, vous allez découvrir une nature préservée, des paysages uniques, une histoire industrielle et mémorielle forte, des vignes AOC à perte de vue et un vin pétillant unique au monde.



10h00

Une première visite à choisir

La Cuivrierie de Cerdon, les Soieries Bonnet, les Grottes du Cerdon, les gorges de l'Ain ou le Château de Varambon (voir pages suivantes).



Déjeuner au restaurant

« Le Panoramique »

situé sur les hauteurs de Cerdon.



15h00

Une deuxième visite à choisir

La Cuivrierie de Cerdon, les Soieries Bonnet, les Grottes du Cerdon, les gorges de l'Ain ou le Château de Varambon (voir pages suivantes).



Suggestion de menu

Salade de la rivière (joutes de Sandre rôties
au Chardonnay, truite fumée)

Potence royale flambée (spécialité)
volaille, bœuf, magret de canard servis
avec des sauces et accompagnés
de petits légumes

Dessert du Chef

¼ de vin et café



16h30 En option une dégustation de vin

Une fin de journée en toute convivialité
avec une dégustation de vin de Cerdon
dans un caveau (Adhérent *Vignobles
& Découvertes*). Nos vigneronns vous
attendent pour vous livrer les secrets
du célèbre vin pétillant Bugey-Cerdon*,
Méthode Ancestrale (le prix de la
dégustation est en supplément).

17h00 ou 18h00 Fin de l'excursion



CIRCUIT
À PARTIR DE
49,50€
/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ SUIVANT LES PÉRIODES D'OUVERTURE DES SITES CHOISIS.

Sauf dimanche et lundi (sous réserve de la disponibilité des prestataires).

Le prix comprend 2 visites à choisir parmi les propositions ci-dessus, le déjeuner avec 1/4 de vin et café.

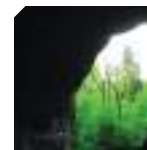
Le prix ne comprend pas la dégustation de vin dans un caveau, le transport, les suppléments suivant les visites choisies, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98

Du vignoble de Cerdon à la Vallée de l'Ain

**2 VISITES
À CHOISIR**
PAYS DE CERDON



La Cuivrerie de Cerdon

Témoin d'une aventure industrielle de plus de 150 ans, la Cuivrerie de Cerdon vous propose une incroyable immersion dans les secrets des ateliers. Visite en semi-autonomie : à votre arrivée, un guide vous accueille pour une introduction historique. Puis, au cours de votre découverte, vous assisterez à des démonstrations sur des machines historiques entièrement restaurées (du 17 février au 17 novembre 2024). A noter : 600m de marche à pied pour accéder à la Cuivrerie.

Le Musée des Soieries Bonnet

Une des plus grandes usines de tissage de soie d'Europe ! Une expérience au cours de laquelle vous admirerez les étoffes uniques des plus grandes maisons (Dior, Chanel...), vous découvrirez le savoir-faire ouvrier et vous vous immergerez dans le fonctionnement d'une usine qui a employé plus de 1200 personnes. Visite guidée des anciens ateliers de tissage et visite libre des expositions permanentes (du 5 mars au 17 novembre 2024).



Les Grottes du Cerdon

Venez découvrir un monde venu du fond des âges ! Rejoignez l'entrée des Grottes à pied (10 mn de marche), puis poursuivez un cheminement étrange, surprenant et grandiose, résultat du lent travail des eaux tumultueuses des grandes périodes glaciaires. Vous pourrez ensuite rejoindre l'abri autrefois habité par nos ancêtres et profiter d'un panorama inédit sur le vignoble. Une visite d'environ 1h30 (de mi-avril à fin octobre).

Les gorges de l'Ain

Site naturel remarquable, les gorges de l'Ain vous offrent 40 km d'émerveillement et de bonheur au fil de l'eau. Riches d'une faune et d'une flore diversifiées et d'un parcours jalonné de hameaux et d'édifices d'art, l'enchantement guette le visiteur du début à la fin. Un circuit conseillé d'avril à octobre de préférence l'après-midi.

Le Château de Varambon

Surplombant le petit village médiéval de Varambon, cette propriété de pierres, briques et ardoises est nichée au cœur d'un parc boisé de cèdres du Liban. Le temps d'une visite, suivez le propriétaire du château qui vous en fera découvrir tous les secrets (le samedi en juillet et août).



Deux joyaux du patrimoine de l'Ain : Bourg-en-Bresse et Pérouges

Une journée pour visiter deux « incontournables » de l'Ain. Voilà un programme alléchant !



09h30 Visite guidée du Monastère royal de Brou

Pénétrez les secrets d'un joyau du style gothique flamboyant ! Le Monastère royal de Brou construit au XVI^e siècle vous ouvre ses portes. Découvrez la richesse des décors, des sculptures, des vitraux, des stalles, du jubé (l'un des rares conservé en France), des tombeaux monumentaux de Marguerite d'Autriche, de Philibert le Beau et de sa mère Marguerite de Bourbon. Les fastes du gothique flamboyant s'épanouissent à profusion dans cette dentelle de pierre. Ce ne sont que cannelures, niches, arcatures, archivoltes festonnées, feuilles de choux frisés... formant un exceptionnel ensemble artistique à l'aube de la Renaissance.



Déjeuner au « Relais de la Tour »

Au cœur de la cité médiévale de Pérouges.



15h30 Visite guidée du village médiéval de Pérouges

Visite guidée de Pérouges, ancien village de tisserands du XIII^e siècle, classé comme l'un des plus beaux villages de France : ruelles pavées, remparts, église forteresse, place du tilleul... Vous serez séduits par ce joyau qui a traversé les siècles (prévoir des chaussures plates).



**Suggestion
de menu**



Salade de nos pâtures («cervelle de canut», comté, Bleu de Bresse, maïs, tomate) ou duo de caillette ardéchoise et rosette de Lyon

Cuisse de poule confite accompagnée de ses légumes d'antan ou jambon chaud à l'os sauce moutarde, purée maison et tomate marjolaine

Nougat glacé et son coulis

Vin de producteur en pot et café

(Choisir le même menu pour l'ensemble du groupe)



Dégustation de la galette de Pérouges

Pour terminer cette journée nous vous proposons de déguster la fameuse "galette Pérougienne" accompagnée d'un verre de vin pétillant de Cerdon* dans un restaurant typique du village.

17h30 Fin de l'excursion



Distance journée
55km



EXCURSION
À PARTIR DE

54,00€

/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ TOUTE L'ANNÉE sauf le vendredi (sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend la visite guidée de l'église de Brou et de Pérouges, le déjeuner avec ¼ de vin et café, la dégustation de galette accompagnée de vin de Cerdon. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Châtillon-sur-Chalaronne, la « petite Venise de la Dombes »

Une balade magique au cœur de la cité médiévale et la découverte des étangs de la Dombes.



**10h00 Circuit commenté
des étangs de la Dombes**

Territoire aux mille étangs, la Dombes révèle des paysages et des couleurs changeant au fil des saisons. Dans ce décor cohabite une faune incroyablement riche, à commencer par les oiseaux. Arrêtez-vous avec votre guide au bord d'un étang pour comprendre leur histoire, la pêche traditionnelle et découvrez cette nature préservée (circuit d'environ 30km avec votre autocar au départ de Châtillon-sur-Chalaronne).



**Déjeuner à « l'Auberge
de Montessuy »**

À Châtillon-sur-Chalaronne.



**14h00 Visite guidée
de Châtillon-sur-Chalaronne**

Quelle Mademoiselle a permis la reconstruction des Halles ? Combien de portes comptait la cité en 1272 ? Vous trouverez les réponses en flânant dans cette charmante cité. Votre guide vous mènera aux Halles, dans les ruelles aux maisons à colombage, sur les ponts fleuris et vous contera l'histoire, l'architecture et les personnages célèbres de la ville.



Suggestion de menu

Kir « Montessuy »

Traditionnel gâteau bressan
aux foies de volailles et crème homardine

Filet mignon de cochon
« juste cuisson » jus réduit

Gratin bressan et légumes de saison

Royal au chocolat « croustillant spéculoos »

¼ de vin et café



16h00 Visite libre du Musée du Train Miniature

Entre réel et imaginaire, un fabuleux spectacle miniature, unique en France, ponctué par de multiples scènes qui vous emportent des Alpes jusqu'en Provence en passant par Lyon.

17h30 Fin de l'excursion



Distance journée
30km



EXCURSION
À PARTIR DE

45,00€

/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ TOUTE L'ANNÉE sauf le dimanche et le lundi (sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend la visite guidée de Châtillon-sur-Chalaronne, la visite libre du musée du train miniature, le tour commenté des étangs, le déjeuner avec le forfait boissons indiqué. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



L'étang et ses facettes

La Dombes, pays aux 1 000 étangs vous dévoile ses secrets et vous invite à découvrir ou redécouvrir son poisson emblématique : la carpe !



10h00 Circuit commenté des étangs de la Dombes

Première région piscicole en eau douce, la Dombes révèle un paysage changeant et inattendu aux visiteurs qui la parcourent. Partez à la découverte de ce territoire unique au cours d'un circuit commenté pour admirer la faune, la flore et connaître l'histoire de la Dombes (circuit d'environ 30 km en autocar au départ de Châtillon-sur-Chalaronne).



11h30 Dégustation de poissons de Dombes « Saveurs de l'Ain »

Rillettes de carpe 2 parfums (accompagnées de vin du Bugey* ou de jus de fruits).



Déjeuner à « l'Auberge de Montessuy »

À Châtillon-sur-Chalaronne.



14h30 Vidéo sur la pêche d'étangs en Dombes

Au pavillon du Tourisme de Châtillon-sur-Chalaronne, découvrez l'activité traditionnelle et le savoir-faire unique de la pêche d'étangs en Dombes.



Suggestion de menu

Kir « Montessuy »

Bavarois de carpe de nos étangs,
crème légère au poisson fumé

Suprême de volaille à la crème et Savagnin
du Jura

Gratin bressan et légumes de saison

Faisselle de fromage blanc

Royal au chocolat « croustillant spéculoos »

¼ de vin et café



15h15 Maroquinerie et peaux de carpes

Maroquinière d'art, Amarande vous expliquera comment valoriser et travailler les peaux de carpes de Dombes pour créer des objets en cuir de carpe. Démonstration de la fabrication d'un objet.

16h30 Fin de l'excursion



Distance journée
35km



EXCURSION
À PARTIR DE

46,50€

/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ TOUTE L'ANNÉE sauf le dimanche et le lundi (sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend le circuit commenté des étangs, la dégustation de produits de la Dombes, le déjeuner avec le forfait boissons indiqué, la vidéo sur la pêche, l'atelier démonstration du cuir de carpe. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation. *L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Escapade en Bresse

Découvrez la Bresse authentique en dégustant la fameuse volaille de Bresse à la crème et en visitant des lieux emblématiques avec votre guide qui vous accompagnera toute la journée.



09h30 Visite guidée de l'Apothicaierie de l'Hôtel Dieu à Bourg-en-Bresse

Une apothicaierie qui a la particularité de posséder encore son laboratoire. Là, tous les instruments nécessaires à la préparation des médicaments sont conservés en état (presseur, alambic, col de cygne...). Quant aux deux autres pièces aux boiseries du XVIII^e, elles renferment une importante variété de pots et de boîtes destinés à la conservation des plantes. Port du masque obligatoire dans les parties communes de l'Hôtel Dieu (EHPAD).



Circuit commenté du bocage bressan

Circuit commenté en autocar de la Haute-Bresse. Votre guide vous dévoilera les spécificités de ce terroir : histoire, architecture, particularités, agriculture et élevage.



Déjeuner à « l'auberge du Colombier »

À Vernoux, dégustation du fameux "poulet de Bresse à la crème".



Suggestion de menu

Charcuterie
(terrine de campagne + saucisson)

Salade paysanne

Poulet de Bresse à la crème
accompagné de gratin dauphinois

Fromage blanc et crème de Bresse

Tarte bressane

¼ de vin et café



15h30 Visite guidée de la Maison de Pays en Bresse

À Saint Etienne-du-Bois, découverte des maisons bressanes du XV^e siècle à pans de bois et en torchis avec leur célèbre cheminée sarrasine. Reconstitution du mode de vie des Bressans du XV^e au XX^e siècle, les vieux métiers, l'évolution de l'agriculture...



EXCURSION
À PARTIR DE

61,00€

/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



18h00 Fin de l'excursion



Distance journée
110km

VALIDITÉ DU 1^{ER} MAI AU 15 NOVEMBRE, tous les jours sauf dimanche et lundi.
(sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend la visite guidée l'apothicairerie de Bourg-en-Bresse, l'accompagnement par un guide pour la journée, le déjeuner avec ¼ de vin et café, la visite guidée de la Maison de pays en Bresse. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Au fil de l'eau, au gré des vins...

Le Bugey, terre de convivialité vous accueille pour une journée savoureuse ! Du bonheur dans le verre avec la visite du Caveau Bugiste et la découverte du Bugey au fil de l'eau.



10h00 Le Caveau Bugiste dans le village de Vongnes

Niché au sommet du village, le Caveau Bugiste (Adhérent *Vignobles & Découvertes*) vous ouvre ses portes pour une visite très instructive. Après avoir flâné dans le village réputé pour ses fleurs et son architecture traditionnelle bugiste, vous pourrez voir le Vinorama « Tourisme, viticulture et gastronomie au pays de Brillat-Savarin » qui présente l'Ain, le Bugey, son vignoble... Vous saurez tout sur la culture de la vigne, la vinification, les différents cépages, la distillation...

Visite du musée des Traditions vigneronnes : vous découvrirez une riche collection d'outils et d'objets viti-vinicoles. Pour clore agréablement cette matinée, nous vous proposons une dégustation de vins de leur production*.



Déjeuner à « l'Auberge de Contrevoz »

Une cuisine élaborée à partir de produits frais et de saison.



**Suggestion
de menu**



Terrine moelleuse de volaille
et ses champignons marinés

Filet mignon de porc
façon saltinbocca, son jus

Écrasé de pommes de terre
aux oignons cebettes

Glacé meringué aux sorbets de saison,
son coulis, son financier

¼ de vin et café



15h30 Croisière commentée sur le haut-Rhône

Embarquement à Lavours-La Paillère pour une croisière d'1h50 sur le Rhône canalisé avec passage de l'écluse, le canal de Savières et le nord du Lac du Bourget puis retour. Débarquement dans le village de Chanaz (possibilité de visite libre du village).



EXCURSION
À PARTIR DE

55,00€

/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



17h30 Fin de l'excursion



Distance journée
32km

VALIDITÉ TOUTE L'ANNÉE sauf samedi, dimanche et lundi (sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend la visite et dégustation au caveau, le déjeuner avec ¼ de vin et café, la croisière commentée. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.
* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Escapade médiévale à l'Abbaye d'Ambronay et la cité de Pèrouges

*Découverte historique ou insolite, à vous de choisir !
L'abbaye d'Ambronay et la cité médiévale de Pèrouges
vous promettent un retour dans le temps. Venez vivre
une journée d'histoire en parcourant les cloîtres de
l'Abbaye Bénédictine et en déambulant dans les ruelles
de Pèrouges, joyau du Moyen-Age.*



**10h00 Visite de l'Abbaye
bénédictine d'Ambronay**

Plus de 1000 ans d'histoire vous attendent à l'Abbaye fondée au IX^e siècle par Saint Bernard, officier de Charlemagne. Découvrez son magnifique cloître gothique, ses tours de défense, la sérénité de son abbatale et percez ses secrets : qui a vécu en ces lieux ? Que nous racontent ces pierres ?



**Déjeuner à l'Hostellerie
du Vieux Pèrouges**

Dégustez des plats régionaux dans une des plus vieilles auberges de France tenue par la famille Thibaut depuis 1912 et située au cœur de la cité médiévale. Service en costume.



**Suggestion
de menu**



Salade mêlée de queues d'écrevisses
 Fricassée de volaille à la crème
 et aux champignons
 Gratin dauphinois
 Galette de Péruges
 et son tupin de crème
 Sorbets maison
 ¼ de Gamay du Bugey (rouge) et café



15h00 Visite guidée de Péruges

Classée parmi les «Plus Beaux Villages de France», cette ancienne bourgade de marchands du XIII^e siècle abrite derrière ses remparts, un dédale de ruelles pavées de galets et un patrimoine unique. Retour au Moyen-Age garanti au cours d'une visite guidée instructive et pittoresque (Prévoir des chaussures plates).

17h00 Fin de l'excursion



Distance journée
48km



EXCURSION
À PARTIR DE
71,50€
/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ TOUTE L'ANNÉE sauf mercredi et jeudi (sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend la visite guidée de l'Abbaye d'Ambronay, la visite guidée de Péruges, le déjeuner avec vin et café. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Découverte du Bugey authentique

Une visite de Belley sous le signe du célèbre gastronome Brillat-Savarin et la visite d'un lieu de souvenir de portée nationale, la Maison d'Izieu.



10h00 Visite guidée de Belley

Capitale historique et religieuse du Bugey, Belley vous dévoile sa richesse culturelle et architecturale. Dans les pas d'un accompagnateur averti, laissez-vous entraîner à la découverte d'anciens couvents, poussez les portes de riches cours intérieures et sillonnez rues et ruelles sur les traces du passé.



Déjeuner à « l'Auberge de Contrevoz »

Une cuisine élaborée à partir de produits frais et de saison.



15h00 Visite guidée de la Maison d'Izieu

Ce lieu d'histoire et de mémoire perpétue le souvenir des enfants et des adultes juifs qui y avaient trouvé refuge de mai 1943 à la rafle du 6 avril 1944.



**Suggestion
de menu**



Marbré de légumes et truite rose
en habit de wrap, vinaigrette aux herbes

Suprême de poulet fermier de l'Ain
à la crème de Bresse,


Galette de pommes de terre aux oignons
et lard fumé

Tiramisu arabica et amandes,
sa tuile grué

¼ de vin et café

Attaché au présent et tourné vers
l'avenir, il suscite la réflexion sur le crime
contre l'humanité et les circonstances
qui l'engendrent, ainsi que sur l'intolé-
rance et le racisme. Visite des exposi-
tions.

17h30 Fin de l'excursion

 Distance journée
36km



**EXCURSION
À PARTIR DE**

51,50€

/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ TOUTE L'ANNÉE sauf samedi, dimanche et lundi (sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend la visite guidée de Belley et de la Maison d'Izieu, le déjeuner avec ¼ de vin et café.

Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



L'expérience de la révolution industrielle

Du cuivre à la soie, en passant par le Japon et l'Orient, sans oublier quelques vues imprenables sur le vignoble de Cerdon... L'aventure industrielle commence ici ! Au programme : immersion totale au coeur d'une ancienne cuivrerie de renommée internationale et de l'une des plus grandes usines de tissage de soie d'Europe !



10h00 Visite guidée de la Cuivrerie de Cerdon

Témoign d'une aventure industrielle de plus de 150 ans, la Cuivrerie de Cerdon vous proposent une incroyable immersion dans les secrets des ateliers. Visite en semi-autonomie : à votre arrivée, un guide vous accueille pour une introduction historique. Puis, au cours de votre découverte, vous assisterez à des démonstrations sur des machines historiques entièrement restaurées. A noter : 600m de marche à pied pour accéder à la Cuivrerie.



Déjeuner au restaurant « Le Panoramique »

Un restaurant situé sur les hauteurs de Cerdon.



15h00 Visite du Musée des Soieries Bonnet

Une des plus grandes usines de tissage de soie d'Europe ! Une expérience au cours de laquelle vous admirerez les étoffes uniques des plus grandes maisons (Dior,



Suggestion de menu

Terrine de truite fumée Maison
Quenelle de Brochet soufflée
sauce crustacés
Dessert du Chef
¼ de vin et café

Chanel...), vous découvrirez le savoir-faire ouvrier et vous vous immergerez dans le fonctionnement d'une usine qui a employé plus de 1200 personnes. Visite guidée des anciens ateliers de tissage et visite libre des expositions permanentes.

17h00 Fin de l'excursion



Distance journée
17km



**EXCURSION
À PARTIR DE**

49,50€

/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ DU 5 MARS AU 17 NOVEMBRE sauf dimanche et lundi (sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend la visite de la cuivrerie de Cerdon et des soieries Bonnet, le déjeuner avec ¼ de vin et café. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Bruits d'histoire dans le Haut-Bugey et le pays du Cerdon

Après une matinée dédiée à l'Histoire et à la Résistance dans l'Ain, découvrez selon vos envies l'histoire d'un patrimoine industriel étonnant ou laissez-vous conter l'histoire ferrovière locale par des passionnés.



10h00 Musée de la Résistance et de la déportation de l'Ain

Un parcours vivant et accessible sur la 2^e Guerre mondiale en France et dans l'Ain : visite guidée de l'exceptionnelle collection d'affiches, objets du quotidien, uniformes, témoignages qui perpétuent le travail de mémoire.

Monument du Val d'Enfer

En route vers Cerdon, vous passerez devant ce Mémorial dédié aux 700 morts des maquis de l'Ain et du Haut-Jura.



Déjeuner au restaurant « Le Panoramique »

Un restaurant situé sur les hauteurs de Cerdon.

15h00 Une visite à choisir



Option 1 : visite guidée des glaciers de Sylans

Les glaciers de Sylans commercialisaient la glace extraite du lac jusqu'en 1917. Aujourd'hui subsistent d'imposants vestiges aménagés pour la visite. Avec votre guide, retournez 140 ans en arrière sur l'un des plus gros sites d'exploitation de glace naturelle et laissez-vous conter l'histoire de ce patrimoine industriel.




Suggestion de menu

Salade paysanne
Sauté de canard au vinaigre de Xérès
Dessert du Chef
¼ de vin et café

Option 2 : Visite guidée du Musée du Cheminot

Retrouvez des passionnés de l'histoire ferroviaire locale à Ambérieu-en-Bugey. En parcourant les 950m² de collections présentées au public, vous revivrez l'histoire qui lie le chemin de fer à la ville et serez captivés par ces bénévoles qui ont fondé ce musée pour sauvegarder la mémoire de ce patrimoine industriel pour les générations futures.

17h00 Fin de l'excursion

 Distance journée
48km



OPTION 1
À PARTIR DE

44,00€

/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)

OPTION 2
À PARTIR DE

40,50€

/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ DE MI-MARS À MI-NOVEMBRE, sauf dimanche, lundi et mardi (sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend la visite guidée du Musée de la Résistance, des Glacières de Sylans ou du Musée du Cheminot, le déjeuner avec ¼ de vin et café. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Prenez de la hauteur dans le Pays de Gex

Entre les crêtes des plus hauts sommets du Jura et les eaux bleues du Lac Léman, le pays de Gex ne manque pas d'atouts. Laissez-vous guider pour une journée savoureuse sur les traces de Voltaire !

Rendez-vous à 9h30 à Chézery-Forens avec votre guide qui vous accompagnera tout au long de cette journée.



Visite de la Fromagerie de l'Abbaye à Chézery-Forens

Visite commentée de l'une des quatre dernières fromageries à fabriquer le Bleu de Gex. Initiez-vous aux différentes étapes de la fabrication et découvrez comment 3.2 millions de litres de lait sont transformés en 320 tonnes de fromage par an.



Visite de la vallée de la Valserine

Découverte en autocar de la vallée de la Valserine et son patrimoine.



Déjeuner au restaurant au col de la Faucille

Dégustation des spécialités locales au restaurant « La couronne » face au panorama de la chaîne des Alpes.



15h30 Visite guidée du Château de Voltaire

C'est à Ferney, que Voltaire se réfugia en 1759 à proximité de Genève. Il reconstruit entièrement son château, aménage le parc, n'hésitant pas à travailler de ses propres mains. Tour à tour entrepreneur et mécène, il développa également le bourg de Ferney selon ses principes humanistes.



Suggestion de menu

Feuilleté aux champignons au vin jaune
Saucisse de Montbéliard sauce au Bleu de Gex et gratin de crozets
Tarte tatin
¼ de vin et café

Devenu « aubergiste de l'Europe » en accueillant les personnalités de l'époque, il y passa ses 20 dernières années. Labellisé « Maison des Illustres », le château accueillera pendant 20 ans ce philosophes du siècle des Lumières. En plus de son *Traité sur la tolérance*, il y écrivit près de 6 000 lettres.

17h00 Fin de l'excursion



Distance journée
53km



EXCURSION
À PARTIR DE

64,00€

/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ DU 10 MAI AU 30 SEPTEMBRE, sauf dimanche (sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend l'accompagnement 1 journée par une guide de l'Office de Tourisme, la visite commentée de la Fromagerie, la visite guidée du Château de Voltaire, le déjeuner avec ¼ de vin et café. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98

A blurred background image showing a crowd of people, likely at a festival or event, with warm, golden light. The text is overlaid on a green rectangular box.

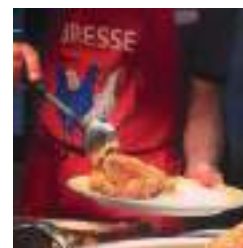
***Les séjours
dans l'Ain***





Les essentiels de la Bresse et de la Dombes

Deux territoires, deux caractères : la Bresse avec son bocage, ses fermes à pans de bois, son histoire où l'homme et la nature sont si liés et la Dombes avec ses étangs, ses oiseaux. Imprégnez-vous de ces deux pays gourmands le temps d'un séjour dans l'Ain.



SÉJOUR 2 JOURS & 1 NUIT

1^{er} JOUR

AU COEUR DE LA BRESSE



10h00 Visite guidée du Domaine des Saveurs-Les Planons

Témoin remarquable de l'architecture bressane, la ferme des Planons vous transporte en 1784, dans la vie d'une famille paysanne. Découvrez les dépendances, les galeries rythmées par des arcades, la cheminée sarrasine si singulière, puis la maison d'habitation entièrement reconstituée. Poursuivez ensuite votre parcours par la visite libre du musée qui abrite de magnifiques collections symboliques de la Bresse (volaille de Bresse, gastronomie, Emaux bressans, costumes etc...).



Déjeuner dans un restaurant à Bourg-en-Bresse ou dans les environs



15h00 Visite guidée du Monastère royal de Brou

Pénétrez les secrets d'un joyau du style gothique flamboyant... Le Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse construit au XVI^e siècle, sur

l'ordre de Marguerite d'Autriche, vous ouvre ses portes. Visite guidée de l'Église de Brou, ses tombeaux princiers, son retable, son jubé de pierre, ses stalles et ses trois cloîtres. Visite libre et du musée.



Installation à l'hôtel Best Western*** Hôtel de France à Bourg-en-Bresse

Dîner à la brasserie « Place Bernard » propriété du chef étoilé Georges Blanc.

2^e JOUR

LA DOMBES AUX MILLE ÉTANGS



10h00 Visite guidée de Châtillon-sur-Chalaronne

Visite guidée le long des rues fleuries de la charmante cité de Châtillon-sur-Chalaronne (halles du XV^e siècle, ponts fleuris, maisons à pans de bois...).

Circuit commenté des étangs de la Dombes

Vous poursuivrez la matinée en admirant les paysages changeant au fil des saisons. Arrêt au bord

d'un étang et explications sur la faune, la flore, l'exploitation et la pêche (circuit d'environ 30 km avec votre autocar).



Déjeuner dans un restaurant à Châtillon-sur-Chalaronne



15h00 Visite libre du Parc des Oiseaux

Une expérience unique, un tour du monde ornithologique et botanique sans frontières. Avec 2500 oiseaux de 300 espèces différentes sur 35 hectares, le Parc possède l'une des collections les plus importantes d'Europe. Cheminez librement et observez les oiseaux évoluer en toute liberté au sein de 24 espaces de vie à l'image des paysages du monde dans un écosystème en harmonie.

15h30 Spectacle d'oiseaux en vol

Un ballet de couleurs et de délicatesse (sous réserve des conditions météo).

17h30 Fin du séjour



SÉJOUR
À PARTIR DE
207,50€
/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ DE MI-MARS À MI-NOVEMBRE (sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend les visites guidées ou libres selon le programme, le tour commenté des étangs de la Dombes, les déjeuners avec ¼ de vin et café, l'hébergement 1 nuit en hôtel*** en demi-pension, avec ¼ de vin et café / base chambre double, le spectacle d'oiseaux en vol, la taxe de séjour. Le prix ne comprend pas le transport, le supplément chambre individuelle, les suppléments week-end et jours fériés, les services d'un accompagnateur dans le car (sauf pour le circuit des étangs), les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Cité de Pérouges, vignoble du Bugey et coisière sur le Rhône

*C'est une histoire... de train, de bateau, de ville,
de village, de vignoble et c'est à découvrir dans l'Ain !*



SÉJOUR 2 JOURS & 1 NUIT

1^{er} JOUR

CITÉ DE PÉROUGES
ET HISTOIRE DE TRAIN

Visite guidée de la cité médiévale de Pérouges

Ancien village de tisserands du XIII^e siècle, classé aujourd'hui comme l'un des "Plus Beaux Villages de France". Laissez-vous guider le long des ruelles pavées, des remparts et immergez-vous dans l'histoire extraordinaire de ce village. Retour au Moyen-Âge garanti !

Déjeuner dans un restaurant au coeur de la cité médiévale

Visite guidée du Musée du Cheminot

Retrouvez des passionnés de l'histoire ferroviaire locale à Ambérieu-en-Bugey. En parcourant les 950m² de collections présentées au public, vous revivrez l'histoire qui lie le chemin de fer à la ville et serez captivés par ces bénévoles qui ont fondé ce musée pour sauvegarder la mémoire de ce patrimoine industriel pour les générations futures.

Dégustation au Caveau Bugiste dans le village de Vongnes

Pour clore agréablement cette journée, nous vous proposons une dégustation de vins* de leur production (Adhérent *Vignobles & Découvertes*). L'expression, « Bugey, terre de convivialité » prendra tout son sens !

Installation à l'hôtel Sweet Home** à Belley

Dîner au restaurant Zest Urban situé à côté (accès direct au bar du restaurant depuis l'hôtel)

Déjeuner dans une auberge locale

Une cuisine élaborée à partir de produits frais et de saison.

Croisière commentée sur le haut-Rhône

Embarquement à Lavours-La Paillère, croisière d'1h50 sur le Rhône canalisé avec passage de l'écluse, le canal de Savières et le nord du Lac du Bourget puis retour. Débarquement dans le village de Chanaz. (possibilité de visite libre du village)

17h30 Fin du séjour

2^e JOUR

DÉCOUVERTE
DU BUGEY

Visite guidée de Belley

Capitale historique et religieuse du Bugey, Belley vous dévoile sa richesse culturelle et architecturale. Dans les pas d'un accompagnateur averti, laissez-vous entraîner à la découverte d'anciens couvents, poussez les portes de riches cours intérieures et sillonnez rues et ruelles sur les traces du passé.



SÉJOUR
À PARTIR DE
167,50€
/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ TOUTE L'ANNÉE, sauf samedi, dimanche et lundi (sous réserve de disponibilité des prestataires). Le prix comprend les visites guidées selon le programme, les déjeuners avec 1/4 de vin et café, la croisière, 1 nuit en hôtel 2* base chambre double en 1/2 pension avec 1/4 de vin et café, la dégustation au caveau, la taxe de séjour. Le prix ne comprend pas le transport, le supplément chambre individuelle, les suppléments week-end et jours fériés, l'assurance annulation et les dépenses personnelles, les services d'un accompagnateur dans le car sauf sauf si mentionné dans le programme.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Des instants à vivre dans l'Ain

*C'est l'histoire d'une Régente qui a fait bâtir
un Monastère, d'un village fortifié qui a résisté
à l'ennemi, de la vie rurale et de la vie en usine...
Bref, c'est l'histoire de l'Ain et c'est à découvrir !*



SÉJOUR 4 JOURS & 3 NUITS

1^{er} JOUR

CITÉ MÉDIÉVALE ET PRODUITS DE LA DOMBES

Arrivée à Châtillon-sur-Chalaronne en fin de matinée



Déjeuner dans un restaurant de Châtillon-sur-Chalaronne



Visite commentée de la cité médiévale

Laissez-vous guider le long des rues fleuries de la ville pour une flânerie dans cette charmante cité médiévale. Découvrez l'église gothique Saint-André, les Halles du XV^e siècle, les maisons typiques à pans de bois, les ponts et berges fleuris.



Dégustation de produits de la Dombes

A l'issue de la visite nous vous proposons une dégustation de produits locaux : rillettes de Carpes (2 parfums) accompagnées d'un verre de vin* du Bugey ou jus de fruits local)



Installation à l'hôtel Mercure**** à Bourg en Bresse

Apéritif de bienvenue.
Dîner (menu 2 plats) et nuitée.

2^e JOUR

LA BRESSE TRADITIONNELLE



Visite guidée du Monastère royal de Brou

Pénétrez les secrets d'un joyau du style gothique flamboyant ! Le Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse construit au XVI^e siècle, sur l'ordre de Marguerite d'Autriche, vous ouvre ses portes. Visite guidée de l'Église de Brou, ses tombeaux princiers, son retable, son jubé de pierre (l'un des rares conservés en France), ses stalles et ses trois cloîtres. Visite libre du musée.



Déjeuner dans un restaurant à Bourg-en-Bresse



Visite guidée de la Maison de Pays en Bresse

À Saint Etienne-du-Bois. Découverte des maisons bressanes du XV^e siècle à pans de bois et en torchis avec leur célèbre cheminée sarrasine. Reconstitution du mode de vie des Bressans du XV^e au XX^e siècle, les vieux métiers, l'évolution de l'agriculture...



Temps libre à Bourg-en-Bresse

Avant de retourner à l'hôtel nous vous proposons un temps libre dans le centre-ville de Bourg-en-Bresse pour flâner les rues piétonnes ou faire un peu de shopping.



Dîner et nuitée à l'hôtel



3^e JOUR

LE PAYS DE CERDON



Visite commentée des Grottes de Cerdon

Nichées dans un écrin de verdure, les grottes vous feront découvrir un monde venu du fond des âges. Vous rejoindrez l'entrée du Domaine souterrain à pied (10 min de marche) puis dans le lit de la rivière aujourd'hui disparue vous poursuivrez un cheminement grandiose résultat du lent travail des eaux tumultueuses des périodes glaciaires. Selon vos possibilités vous pourrez ensuite rejoindre l'abri rocheux et admirer le panorama sur le vignoble (prévoir de bonnes chaussures et un vêtement chaud même en été, car passage à 4°)



Déjeuner dans restaurant sur les hauteurs de Cerdon



Visite guidée de la Cuivrierie de Cerdon

Témoin d'une aventure industrielle de plus de 150 ans, la Cuivrierie de Cerdon vous offre une incroyable immersion dans les secrets des ateliers. Visite en semi-autonomie : à votre arrivée, un guide vous accueille pour une introduction historique. Puis, au cours de votre découverte, vous assisterez à des démonstrations sur des machines historiques entièrement restaurées. A noter : l'autocar devra se garer au parking St Vincent en bas du village puis environ 600 mètres à faire à pied pour monter à la Cuivrierie (possibilité de navette).



Dîner et nuitée à l'hôtel



4^e JOUR

CITÉ MÉDIÉVALE DE PÉROUGES



Visite guidée de la cité médiévale de Pérouges

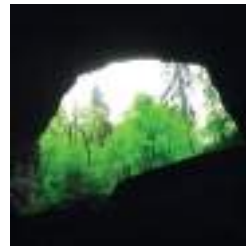
Visite guidée de Pérouges, ancien village de tisserands du XIII^e siècle, classé aujourd'hui comme l'un des plus beaux villages de France : ruelles pavées, remparts, église forteresse, place du tilleul... vous serez séduits par ce joyau qui a traversé les siècles (prévoir des chaussures plates)



Déjeuner dans un restaurant de Pérouges

Au coeur de la cité médiévale.

15h00 Fin du séjour





SÉJOUR
À PARTIR DE
440,50€
/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ DE MI-MAI À FIN OCTOBRE (sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend les visites guidées ou libres selon le programme, les déjeuners avec $\frac{1}{4}$ de vin et café, l'hébergement 3 nuits en hôtel**** en demi-pension avec $\frac{1}{4}$ de vin et café, base chambre double + apéritif de bienvenue le 1^{er} soir, la dégustation prévue au programme, la taxe de séjour. Le prix ne comprend pas le transport, le supplément chambre individuelle, les suppléments week-end et jours fériés, l'assurance annulation et les dépenses personnelles.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



L'Ain, des plaisirs à partager

Tout le monde court après le temps ! Dans l'Ain, nous aimons vous faire partager de précieux instants... Campagne ou montagne, les décors s'animent au fil des saisons au coeur d'un territoire fier et innovant. L'Ain, surprend d'abord, enchante ensuite et passionne définitivement.



SÉJOUR 6 JOURS & 5 NUITS

1^{er} JOUR

ARRIVÉE DANS L'AIN



Installation à l'hôtel Mercure****
à Bourg en Bresse

Apéritif de bienvenue.

Dîner (menu 2 plats) et nuitée.

2^e JOUR

DÉCOUVERTE DE LA BRESSE

Un guide vous accompagnera toute la journée
à la découverte de la Bresse.



Visite du Monastère
royal de Brou

Visite guidée du Monastère royal de Brou. Ce joyau du gothique flamboyant, construit au XVI^e siècle sur l'ordre de Marguerite d'Autriche vous fascinera par l'exubérance et la finesse de son architecture et ses magnifiques vitraux, les tombeaux princiers et les trois cloîtres.



Déjeuner dans une ferme auberge
à Vernoux

Dégustez le « poulet de Bresse à la crème ».



15h00 Visite guidée du Domaine
des Saveurs-Les Planons

Témoin remarquable de l'architecture bressane, la ferme des Planons vous transporte en 1784, dans la vie d'une famille paysanne. Découvrez les dépendances, les galeries rythmées par des arcades, la cheminée sarrasine si singulière, puis la maison d'habitation entièrement reconstituée. Poursuivez ensuite votre parcours par la visite libre du musée qui abrite de magnifiques collections symboliques de la Bresse (volaille de Bresse, gastronomie, Emaux bressans, costumes etc...).



Dîner et nuitée
à l'hôtel

3^e JOUR

LA DOMBES AUX MILLE ÉTANGS



10h00 Circuit commenté
des étangs de la Dombes

RDV avec votre guide à Châtillon-sur-Chalaronne et départ pour un circuit commenté des étangs de la Dombes, en autocar. Arrêts au bord d'étangs pour comprendre leur histoire, leurs cycles, la pêche traditionnelle et découvrir la faune et la flore locale (balade d'environ 30 km).



Déjeuner dans
un restaurant local

Dégustez les spécialités de la Dombes.



Visite guidée
de Châtillon-sur-Chalaronne

Retrouvez votre guide pour la visite commentée à pied de Châtillon-sur-Chalaronne. Laissez-vous guider le long des rues fleuries de cette charmante cité médiévale 4 fleurs. Découvrez l'église Saint-André, les Halles du XV^e siècle, l'ancienne demeure de Saint-Vincent-de-Paul, les maisons typiques à pans de bois.

Présentation du Cuir de carpe de Dombes.

À l'issue de la visite, retour au Pavillon du Tourisme pour une démonstration de la fabrication d'un objet en cuir de carpe par une maroquinrière.



Dîner et nuitée
à l'hôtel



4^e JOUR

BOURG-EN-BRESSE ET PARC DES OISEAUX



10h00 Visite guidée des quartiers anciens de Bourg-en-Bresse

Découvrez le riche passé de la capitale bressane : maisons à colombage des XV^e et XVI^e siècles, élégantes façades en pierre du XVIII^e, Co-cathédrale Notre-Dame et sa vierge noire, porte des Jacobins...



Déjeuner dans un restaurant du Parc des Oiseaux



15h00 Visite libre du Parc des Oiseaux

Une expérience unique, un tour du monde ornithologique et botanique sans frontières. Avec 2500 oiseaux de 300 espèces différentes sur 35 hectares, le Parc possède l'une des collections les plus importantes d'Europe. Cheminez librement et observez les oiseaux évoluer en toute liberté au sein de 24 espaces de vie à l'image des paysages du monde dans un écosystème en harmonie.

Spectacle d'oiseaux en vol

Le temps fort de votre après-midi au Parc ! Assistez depuis les gradins à un ballet féérique de grâce et de couleurs (sous réserve des conditions météorologiques).



Dîner et nuitée à l'hôtel

5^e JOUR

PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL



10h00 Visite guidée du Musée des Soieries Bonnet

Plongez dans l'univers passionnant des Soieries Bonnet à Jujurieux. Découvrez l'histoire palpante de son usine pensionnat et 200 ans de création textile. En parcourant les anciens ateliers, admirez la naissance d'un tissu du cocon à l'étoffe.



Déjeuner dans un restaurant au coeur de Pérouges



10h00 Visite guidée de la cité médiévale de Pérouges

Rendez-vous avec votre guide au restaurant et départ pour la visite guidée de Pérouges, ancien village de tisserands du XIII^e siècle, classé aujourd'hui comme l'un des plus beaux villages de France : ruelles pavées, remparts, église forteresse, place du tilleul...vous serez séduits par ce joyau qui a traversé les siècles (prévoir des chaussures plates)

Dégustation de la « galette Pérougienne »

Pour terminer cette journée en toute convivialité, journée nous vous proposons de déguster la fameuse «galette Pérougienne» accompagnée d'un verre de vin du Bugey* dans un restaurant typique du village.



Dîner et nuitée à l'hôtel

6^e JOUR

VOYAGE DE RETOUR

Départ après le petit déjeuner.





SÉJOUR
À PARTIR DE
677,50€
/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ DE MI-MARS À MI-NOVEMBRE (sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend les visites guidées ou libres selon le programme, les déjeuners avec 1/4 de vin et café, l'hébergement 5 nuits en hôtel 4* en 1/2 pension avec 1/4 de vin et café, base chambre double+ l'apéritif de bienvenue le 1^{er} soir, les services d'un accompagnateur dans le car pour la journée en Bresse, les dégustations prévues au programme, la taxe de séjour. Le prix ne comprend pas le transport, le supplément chambre individuelle, les suppléments week-end et jours fériés, l'assurance annulation et les dépenses personnelles. *L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98

Conditions de vente applicables à l'ensemble des ADRT/ART à compter du 01/07/2018. Individuels & Groupes Vente en ligne & hors ligne

Art.1^{er} - PRÉAMBULE

Les présentes conditions particulières de vente régissent les relations entre Aintourisme, organisme local de tourisme prévu à l'article L211-1 (II) du code du tourisme et membre du réseau Tourisme & Territoires, et ses clients.

Ces conditions particulières de vente s'inscrivent dans le strict respect de la réglementation en vigueur et s'appliquent à toute réservation effectuée à compter du 1er juillet 2018. Elles annulent et remplacent toutes les versions antérieures de conditions particulières de vente proposées par Aintourisme. Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions particulières de vente et en avoir accepté les termes en signant la réservation proposée par Aintourisme et qui forme, avec les conditions générales de vente prévues aux articles R211-3 à R211-11 du code du tourisme et les présentes conditions particulières de vente, le Contrat, tel que ce terme est défini à l'article 2 ci-après.

Art.2 - DÉFINITIONS

Vendeur : désigne Aintourisme, organisme local de tourisme, membre du réseau Tourisme & Territoires, et qui propose à la vente des Prestations touristiques sur sa zone géographique d'intervention [possibilité de préciser ici le territoire de compétence].

Client : désigne la personne qui achète ou réserve une Prestation Touristique, étant entendu que le Client peut ne pas être le bénéficiaire ou participant de la Prestation touristique, selon que le Client souhaite bénéficier personnellement de la Prestation touristique ou qu'il souhaite en faire bénéficier un tiers.

Bénéficiaire ou Participant : désigne la personne physique qui consomme la Prestation touristique achetée par le Client auprès du Vendeur.

Location de vacances ou Location Saisonnière ou Gîte rural : service de voyage constitué de la location d'un immeuble conclue pour une durée maximale et non renouvelable de quatre-vingt-dix jours consécutifs, selon la définition donnée par les articles L211-4 du code du tourisme et 1-1 (2^e) de la loi n°70-9 du 2 janvier 1970.

Partenaire : désigne toute personne productrice ou organisatrice de la Prestation Touristique vendue par le Vendeur au Client.

Contrat : désigne l'ensemble des engagements réciproques pris par le Vendeur, d'une part, et par le Client, d'autre part, et portant sur la réservation ou l'achat d'une Prestation touristique. Le Contrat est composé des conditions générales de vente applicables à tous les opérateurs de tourisme, des conditions particulières de vente applicables au Vendeur et des conditions de réservation propres à la Prestation touristique sélectionnée par le Client.

Séjour : désigne un forfait touristique au sens des dispositions de l'article L211-2 (II) du code du tourisme.

Prestation touristique ou Prestation de voyage : désigne (i) un service de voyage ou (ii) un service touristique ou (iii) un forfait touristique ou (iv) une prestation de voyage liée tels que ces termes sont définis à l'article L211-2 du code du tourisme.

Activité de pleine nature : désigne une Prestation touristique ou une Prestation de voyage qui se déroule en milieu naturel.

Canal de distribution : désigne le moyen technique par lequel le Vendeur propose au Client de réserver ou d'acheter une Prestation touristique (téléphone, site internet, accueil physique, ...).

Partie : désigne le Vendeur ou le Client, selon le sens donné par la phrase où ce terme figure. Au pluriel, ce terme désigne le Vendeur et le Client.

Site : désigne le ou les sites internet du Vendeur dont ceux figurant à l'adresse ou aux adresses : www.ain-tourisme.com

Art.3 - INFORMATION PRÉALABLE OU PRÉCONTRACTUELLE

3.1 - PORTÉE

Les informations descriptives relatives à la Prestation touristique proposée par le Vendeur et figurant sur le Site ou sur le document remis au Client par le Vendeur constituent l'information préalable ou précontractuelle faite au Client au sens donné par l'article L 211-8 du code du tourisme. Les éléments de cette information préalable ou précontractuelle dont la liste figure à l'article R211-4 du code du tourisme engagent le Vendeur.

3.2 - MODIFICATIONS

Le Vendeur se réserve toutefois le droit d'apporter des modifications à ces éléments de l'information préalable dans la mesure où ces modifications sont apportées au Client par écrit et avant la conclusion du Contrat, dans les conditions prévues par les articles R211-5 et L211-9 du code du tourisme.

3.3 - PRIX

Le prix de la Prestation touristique, affiché sur le Site ou sur le document d'information préalable et remis par le Vendeur au Client, est celui en vigueur au moment de la consultation par le Client.

Il correspond au prix de la Prestation touristique, toutes taxes comprises (TTC).

Dans certains cas, des frais supplémentaires dont le détail et les conditions d'application figurent dans l'information préalable pourront être perçus par le Vendeur lors de la réservation.

Les modalités de paiement de ce prix figurent également sur le Site ou sur le document d'information préalable.

3.4 - TAXE DE SÉJOUR

Conformément à la législation en vigueur sur l'activité des plateformes de réservation, le Vendeur peut (i) collecter la taxe de séjour applicable sur les différents territoires de sa zone géographique d'intervention au moment de la réservation ou de l'acte d'achat et (ii) la reverser aux intercommunalités pour le compte du Client. Lorsqu'elle est collectée par le Vendeur, le détail de cette taxe est mentionné sur le Site ou sur le document d'information préalable remis au Client.

3.5 - FRAIS DE DOSSIER

Enfin, des frais de dossier peuvent également être perçus par le Vendeur. Le détail et le montant de ces frais de dossier sont mentionnés dans l'information préalable et peuvent être différents en fonction du Canal de distribution du Vendeur.

3.6 - PRIX DÉFINITIF

Le prix définitif TTC de la Prestation touristique et incluant tous les frais est indiqué au Client avant la formation définitive du Contrat.

Art.4 - RESPONSABILITE DU CLIENT

Il appartient au Client de vérifier que les informations personnelles qu'il fournit lors de la réservation, lors de l'acte d'achat ou à tout autre moment, sont exactes et complètes. En cas de réservation en ligne sur le Site, il est de la responsabilité du Client de s'assurer que les coordonnées qu'il communique sont correctes et qu'elles lui permettront de recevoir la confirmation de sa réservation. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas cette confirmation dans le délai indiqué, il incombe au Client de contacter le Vendeur sans délai. En outre, et pour le bon suivi de son dossier, le Client doit informer le Vendeur le plus rapidement possible de toute modification des informations personnelles qu'il a fournies au Vendeur.

Art.5 - RÉVISION DU PRIX

Le prix de la Prestation touristique ne pourra être modifié par le Vendeur après la formation du Contrat, sauf dans les cas limitativement prévus par l'article L211-12 du

code du tourisme et au plus tard 21 jours avant le début de la Prestation touristique. A cet égard, les éléments de réservation font figurer les paramètres de la possible révision du prix et de quelle manière la révision du prix peut être calculée en fonction desdits paramètres.

En aucun cas, le Client ne saurait solliciter l'annulation de la réservation en raison de la révision du prix sauf si, par l'effet de cette révision, la hausse du prix était supérieure à 8% par rapport au prix initialement convenu lors de la formation du Contrat.

Art.6 - RESPONSABILITE DU VENDEUR

Conformément à l'article L211-16 du code du tourisme, le Vendeur est responsable de plein droit à l'égard du Client ou du Bénéficiaire de la Prestation touristique de l'exécution des services prévus par le Contrat. Toutefois le Vendeur peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est :

- Soit imputable au Client ou au Bénéficiaire,
 - Soit imputable à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage compris dans le contrat et qu'il revêt un caractère imprévisible ou inévitable,
 - Soit dû à des circonstances exceptionnelles et inévitables.
- Lorsque la responsabilité du Vendeur est engagée et sauf en cas de préjudice corporel ou en cas de dommages causés intentionnellement ou par négligence, l'indemnité sollicitée par le Client ne saurait excéder trois fois le prix total de la Prestation touristique.

Art.7 - PROCESSUS DE RÉSERVATION EN LIGNE

Le processus de réservation en ligne sur le Site est le suivant :

- Le Client sélectionne le ou les Prestations touristiques de son choix et les place dans son panier d'achat.
- Après validation du panier d'achat, le Client saisit ses informations et ses coordonnées personnelles.
- Le Client accède ensuite à une page récapitulant l'ensemble des éléments constitutifs du Contrat, éléments dont la liste est fixée aux articles R211-4 et R211-6 du code du tourisme.
- Un premier « clic » permet au Client de valider les termes du Contrat, sous réserve d'avoir expressément accepté les présentes conditions générales et particulières de vente.
- Un second « clic » du Client, reconfirmant l'acceptation de ce dernier, permet au Client de valider les modalités de paiement du prix.
- Dans le cas où le paiement est effectué par carte bancaire, la réservation est considérée comme ferme et définitive et le Contrat formé qu'après acceptation du paiement par la banque du Client, tout rejet de paiement postérieur entraînera la résolution immédiate du Contrat.
- Après formation définitive du Contrat, le Vendeur adressera au Client un e-mail de confirmation, récapitulant l'ensemble des termes du Contrat, le contenu de cet e-mail constitue un moyen de preuve attestant de l'existence du Contrat.

Art.8 - PROCESSUS DE RÉSERVATION HORS LIGNE

En cas de réservation hors ligne, le Vendeur adresse au Client un projet de Contrat mentionnant l'ensemble des éléments prévus aux articles R211-4 et R211-6 du code du tourisme et incluant les présentes conditions générales et particulières de vente.

La réservation ou l'acte d'achat est définitivement formé après réception par le Vendeur et avant la date limite mentionnée sur le projet, (i) d'un exemplaire du Contrat signé par le Client impliquant notamment l'acceptation des présentes conditions particulières de vente (mentionnées sur le Site et disponibles sur simple demande auprès du Vendeur) et (ii) du paiement de la partie du prix indiquée au Contrat ainsi qu'il est dit à l'article 10 ci-après.

Dans le cas où le paiement de la partie du prix indiquée au Contrat est effectué par carte bancaire, la réservation est considérée comme ferme et définitive et le Contrat formé

lorsque le client communique ses coordonnées bancaires et son cryptogramme, soit par téléphone au Vendeur, soit dans un point de réservation physique du Vendeur. Tout rejet de paiement postérieur entraînera la résolution immédiate du Contrat.

Art.9 - ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L221-18 12^e du code de la consommation, le Client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation consécutif à l'achat ou à la réservation d'une Prestation touristique proposée par le Vendeur.

Art.10 - PAIEMENT

Sauf en cas de réservation en ligne où le paiement de l'intégralité du prix peut être exigé lors de la réservation, la réservation devient ferme et définitive et le Contrat formé lorsqu'un acompte représentant au moins 25% du prix total de la Prestation touristique est perçu par le Vendeur. Le solde du prix est dû au plus tard 30 jours avant le début de la Prestation touristique.

En cas de réservation à moins de 30 jours du début de la Prestation touristique, la totalité du règlement du prix de la Prestation touristique est systématiquement exigée à la réservation.

Le Client n'ayant pas versé la totalité du prix de la Prestation touristique au plus tard 30 jours avant le début de la Prestation touristique est considéré comme ayant annulé sa réservation et se verra appliquer des frais de résolution ainsi qu'il est indiqué à l'article 16 ci-après.

Enfin, et conformément à l'article 68 du décret 72-678 du 20 juillet 1972 modifié, les Locations de vacances ne peuvent faire l'objet d'aucun versement plus de 6 mois avant la remise des clés.

Art.11 - BON D'ÉCHANGE

Dès réception du paiement intégral, le Vendeur adresse au Client un bon d'échange présentant les informations pratiques relatives à la consommation de la Prestation touristique. La remise de ce bon d'échange au Partenaire par le Client n'est plus obligatoire. A son arrivée, le Client pourra communiquer la référence de sa réservation et présenter une pièce d'identité au nom du dossier de réservation.

Art.12 - ARRIVÉE

Le Client doit se présenter le jour convenu et aux heures mentionnées sur le bon d'échange. En cas d'arrivée tardive ou différée ou d'empêchement de dernière minute, le Client doit prévenir le Partenaire dont l'adresse et le téléphone figurent sur le bon d'échange. Le prix des Prestations touristiques non consommées en raison de ce retard restera dû et le retard ne donnera lieu à aucun remboursement.

Art.13 - DURÉE

Le Client signataire du Contrat, conclut pour une durée déterminée, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue des dates mentionnées dans le Contrat.

Art.14 - MODIFICATION DU FAIT DU VENDEUR

Le Vendeur a la possibilité de modifier unilatéralement les clauses du Contrat après la formation du Contrat et avant le début de la prestation touristique et sans que le Client ne puisse s'y opposer, sous réserve que la modification soit mineure et que le Client en soit informé le plus rapidement possible de manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable.

En cas de modification unilatérale par le Vendeur d'une Prestation touristique réservée de manière ferme et définitive et si cette modification n'est pas mineure et porte sur un élément essentiel du contrat telle qu'une hausse du prix de plus de 8% par rapport au prix initial en cas d'application de la clause de révision du prix, le Client a la possibilité, soit d'accepter la modification proposée par le Vendeur, soit de résoudre sans frais le Contrat. En cas de résolution du Contrat, le Client se voit rembourser immédiatement les sommes versées au titre de cette réservation et payer une indemnité équivalente à celle qu'aurait dû supporter le Client si une annulation était

intervenue de son fait à la date de la modification et ainsi qu'il est mentionné à l'article 16 ci-après.

Art.15 - ANNULATION DU FAIT DU VENDEUR

Le Vendeur a la possibilité d'annuler la réservation sans frais avant le début de la Prestation touristique dans les deux cas suivants :

- Si le nombre de personnes inscrites pour la Prestation touristique est inférieur au nombre minimal indiqué dans le bulletin de réservation et si l'annulation intervient au plus tard (i) 20 jours avant le début si la Prestation touristique dépasse 6 jours, (ii) 7 jours avant le début si la Prestation touristique a une durée comprise entre 2 et 6 jours ou (iii) 48 h avant le début si la Prestation touristique ne dure pas plus de 2 jours.
- Si le Vendeur est empêché de fournir la Prestation touristique en raison de circonstances exceptionnelles et évitables et si l'annulation intervient dans les meilleurs délais avant le début de la Prestation touristique.

Dans les cas énumérés ci-dessus, le Client a droit au remboursement intégral des paiements effectués mais pas à un dédommagement supplémentaire pour le préjudice éventuellement subi.

Dans tous les autres cas, le Vendeur qui annule unilatéralement une Prestation touristique réservée de manière ferme et définitive est redevable à l'égard du Client non seulement du remboursement immédiat des sommes versées par le Client au titre de cette réservation mais également d'une indemnité correspondant à l'indemnité qu'aurait dû supporter le Client si l'annulation était intervenue de son fait à la même date et ainsi qu'il est mentionné à l'article 16 ci-après.

Art.16 - ANNULATION ET MODIFICATION DU FAIT DU CLIENT

Toute demande de modification ou d'annulation à l'initiative du Client de la Prestation touristique réservée de manière ferme et définitive doit être notifiée par écrit au Vendeur. La date de réception de cette notification écrite sera celle retenue pour le calcul des frais visés ci-après. La demande doit être faite dans un délai maximum de 48H suivant la date de début du séjour, faute de quoi aucun remboursement ne sera accordé.

Toute demande de modification non expressément acceptée par le Vendeur et qui ne donne pas lieu à un avenant au Contrat avec les ajustements éventuels rendus nécessaires équivaut à une annulation. A cet égard, et pour toutes les structures situées en site isolé, une demande de modification en vue d'un report pourra être accordé exceptionnellement dans certains cas liés aux conditions climatiques et aux conditions d'accessibilité. La demande doit être effectuée par mail ou courrier postal auprès du Vendeur dans un délai de 48H ouvrées à compter de la survenance de la modification des conditions climatiques et/ou d'accessibilité.

Ci-titres individuelles, individuel au sein d'un groupe, totalité du groupe :

Délai constaté avant le début du Séjour ou de la Prestation	Frais de résolution produit journée	Frais de résolution séjour
Plus de 30 jours	10%	15%
De 30 à 22 jours	25%	30%
De 21 à 8 jours	50%	50%
De 7 à 2 jours	75%	75%
Moins de 2 jours /non présentation	100%	100%

Les frais de résolution sont payés par le Client au Vendeur et viennent s'imputer à due concurrence sur les sommes d'ores et déjà payées par le Client au titre de la réservation.

Si le Client a souscrit un contrat d'assurance-annulation, les frais de résolution sont pris en charge par l'assureur dans

les conditions prévues par le contrat d'assurance dont un résumé des garanties est joint au Contrat. Dans ce dernier cas toutefois, les frais de souscription du contrat assurance-annulation ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement. De la même façon, en cas de solution paiement mise en place par un organisme tiers à la demande du Client, les frais monétiques liés à cette solution de paiement et dus à cet organisme tiers ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement.

Art.17 - INTERRUPTION DE SÉJOUR

En cas d'interruption de la Prestation touristique par le Client avant le terme prévu, il ne sera procédé à aucun remboursement de la part du Vendeur. Toutefois, le Client pourra se faire indemniser si le motif d'interruption est couvert par le contrat d'assurance-annulation qu'il a souscrit.

Art.18 - CESSIION DE CONTRAT

Le Client peut céder le Contrat à un tiers qui remplit les mêmes conditions que lui pour consommer la Prestation touristique. Dans ce cas, le Client est tenu d'informer le Vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début de la Prestation touristique. Le Vendeur communique alors sans délai au Client le montant des frais afférents à cette cession, frais qui ne sauraient excéder les frais supplémentaires éventuels demandés par le Partenaire et le coût de traitement du dossier de cession par le Vendeur. En cas de Cession, le Client est responsable solidairement avec le tiers et vis-à-vis du Vendeur du paiement du solde du prix ainsi que des frais supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession.

Art.19 - CONDITIONS SPÉCIFIQUES AUX HEBERGEMENTS

19.1 - CAPACITÉ

Le Contrat est établi pour un nombre limité de personnes. Si le nombre de participants dépasse la capacité d'accueil de l'hébergement prévu au Contrat, le Partenaire peut refuser les participants supplémentaires. Toute rupture du Contrat pour ce motif sera alors considérée faite à l'initiative et sous la responsabilité du Client. Dans ce cas, le prix de la Prestation touristique restera acquis au Vendeur.

19.2 - DÉPOT DE GARANTIE ET ÉTAT DES LIEUX

Certains types d'hébergement requièrent le paiement d'un dépôt de garantie à effectuer par le Client et destiné à couvrir les conséquences financières éventuelles des dégradations pouvant survenir pendant la Prestation touristique. Le montant de ce dépôt est variable et est mentionné dans le document d'information préalable. Ce dépôt de garantie est versé au Partenaire ou à son représentant au début de la Prestation touristique. De façon contradictoire, il sera établi à l'arrivée et au départ un état des lieux permettant une vérification de l'état des locaux et objets de la location. Au départ, le dépôt sera restitué au Client, déduction faite du coût de l'éventuelle remise en état, si des dégradations imputables au Client étaient constatées. En cas de départ anticipé (par rapport aux heures mentionnées sur le bon d'échange) empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du Client, le dépôt de garantie (ou le solde du dépôt en cas de dégradations) est restitué par le Partenaire au Client dans un délai n'excédant pas une semaine.

Le Client est tenu de jouir du bien loué en bon père de famille. L'état de propreté de l'hébergement à l'arrivée du Client devra être constaté dans l'état des lieux. Le nettoyage des locaux est à la charge du Client pendant toute la période de location et jusqu'à son départ.

19.3 - PAIEMENT DES CHARGES

Certains types d'hébergement requièrent le paiement de frais correspondant aux consommations d'eau, de gaz, d'électricité, de chauffage, etc. Le détail de ces frais est variable et est mentionné dans le document d'information préalable. Généralement, les charges incluses dans le prix de base comprennent l'électricité à hauteur de 8 kWh par jour,

le gaz pour gazinière, l'eau froide. Le montant de ces charges est à verser directement au Partenaire contre reçu. Certains prix de location peuvent inclure un forfait global de charges.

19.4 - HOTELLERIE

Les prix comprennent la location de la chambre avec ou sans petit déjeuner, 1/2 pension ou pension complète. Sauf indication contraire, ils ne comprennent pas les boissons des repas. Lorsqu'un Client occupe seul une chambre prévue pour loger deux personnes et sauf mention contraire, il lui est facturé un supplément dénommé « supplément chambre individuelle ». Le jour du départ, la chambre doit être libérée à l'heure affichée dans l'établissement.

Art.20 - ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler une activité prévue au Contrat si celui-ci est empêché de fournir cette activité en raison de la survenance de circonstances exceptionnelles et évitables, ainsi qu'il est dit à l'article 15 ci-dessus. Dans la même situation de circonstances exceptionnelles et évitables, le Vendeur peut également, avec l'accord du Client sauf en cas de modification mineure ainsi qu'il est dit à l'article 14 ci-dessus, substituer l'activité d'origine par une autre activité. Dans ce second cas toutefois, le Client ne peut prétendre à aucun remboursement. Dans tous les cas visés au présent paragraphe, le Client ne saurait prétendre à une aucune indemnité d'aucune sorte. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils de l'encadrant. Le Vendeur se réserve le droit d'expulser à tout moment d'un groupe un participant dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité du groupe et le bien-être des autres participants. Dans ce cas, aucune indemnité ne sera due.

Certaines Prestations qui se déroulent en extérieur nécessitent une bonne condition physique et/ou des équipements spécifiques. Lorsque cela est le cas, les informations correspondantes figurent dans le document d'information préalable.

Art. 21 - ANIMAUX

Le Contrat ou le bon d'échange précise si le Client peut ou non Séjourner en compagnie d'un animal domestique et, le cas échéant, précisera si l'accueil de l'animal fait ou non l'objet d'un supplément tarifaire et/ou d'un dépôt de garantie majoré. En cas de non-respect de cette clause par le Client, le prestataire peut refuser de fournir la Prestation touristique. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

Art. 22 - ASSURANCES

Le Client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier s'il bénéficie par ses assurances personnelles d'une couverture d'assurance dite « de villégiature ». A défaut, il lui est vivement recommandé d'en souscrire une. Le Vendeur met à la disposition du Client la possibilité de souscrire un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation et d'assistance ; le contenu des garanties et des exclusions fait l'objet d'un document qui sera remis au Client en même temps que le document d'information préalable. Le Vendeur est assuré au titre de sa responsabilité civile professionnelle ainsi qu'il est indiqué par ailleurs.

Art. 23 - RÉCLAMATIONS

Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution du Contrat doit être adressée par écrit au Vendeur sous 48 heures ouvrées. Les réclamations relatives à l'état des lieux doivent obligatoirement être portées à la connaissance du Vendeur dans les 48 heures suivant l'arrivée.

Art.24 - MÉDIATEUR DU TOURISME

Après avoir contacté le Vendeur et, à défaut d'une réponse satisfaisante de sa part dans un délai de 60 jours, le Client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV), dont les coordonnées sont les suivantes : MTV Médiation Tourisme Voyage BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17, et dont modalités de saisine sont disponibles sur le site internet

: www.mtv.travel

Art.25 - PREUVE

Il est expressément convenu entre les Parties que les données conservées dans le système d'information du Vendeur et/ou de ses Partenaires concernant les éléments de la Prestation touristique ont la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

Art. 26 - DONNÉES PERSONNELLES

Le Règlement (EU) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, autrement appelé le Règlement général sur la protection des données ou RGPD, ainsi que la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, fixent le cadre juridique applicable aux traitements de données à caractère personnel.

Dans le cadre de son activité de vente de Séjours et Prestations touristiques, le Vendeur met en œuvre et exploite des traitements de données à caractère personnel relatifs aux Clients et aux Bénéficiaires.

Conformément à l'article 12 du RGPD, le Vendeur a formalisé les droits et les obligations des Clients et Bénéficiaires au regard du traitement de leurs données à caractère personnel au sein d'un document appelé Vie Privée, accessible à l'adresse suivante : <https://www.ain-tourisme.com/mentions-legales> et sur demande auprès du Vendeur.

Pour toute autre information plus générale sur la protection des données personnelles, tout intéressé est invité à consulter le site de la CNIL www.cnil.fr.

Art. 27 - USAGE DE LA LANGUE FRANCAISE ET PRIMAUTE DU FRANÇAIS

Conformément à la loi n° 94-664 du 4 août 1994, les offres présentées sur les sites internet du Vendeur, ainsi que les présentes conditions particulières de vente, sont rédigées en langue française. Des traductions en langues étrangères de tout ou partie de ces informations peuvent toutefois être accessibles. Les Parties conviennent que la version en langue française primera sur toutes les versions rédigées dans une autre langue.

Art. 28 - DROIT APPLICABLE

Tout Contrat conclu entre le Vendeur et le Client est soumis au droit français.

IDENTITÉ DU VENDEUR - ASSURANCE RCP GARANTIE FINANCIERE

Informations relatives au Vendeur :
Raison sociale : Agence de Développement Touristique du département de l'Ain : Aintourisme
Forme juridique : Association loi 1901
N° SIRET : 313 862 252 000 35
Code APE : 8413Z
N° d'immatriculation ATOUT FRANCE : IMO01100003

Adresse : 34, rue Général Delestraint
CS 90078 - 01002 BOURG EN BRESSE Cedex
Téléphone : 04 74 32 31 30

Assurance RCP :

Le Vendeur a souscrit une assurance en responsabilité civile professionnelle (ARCP) n°0084235/01 auprès de [HISCCOX et adresse de l'assureur] afin de couvrir les conséquences de la Responsabilité Civile Professionnelle que le Vendeur peut encourir.

Garantie financière :

Le Vendeur justifie d'une garantie financière souscrite auprès de APST 15 avenue Carnot - 75017 Paris qui a pour objet la protection du consommateur (remboursement des acomptes versés, continuation du voyage...) en cas de défaillance financière du Vendeur.

DESTINATION GROUPES

Rejoignez les experts du voyage en **Groupes** !

AUVERGNE RHÔNE-ALPES

01 Ain
Tél : 04 74 32 83 98
reservation@aintourisme.com
www.ain-tourisme.com

03 Allier
Tél : 04 70 46 81 63
burdet.c@allier-bourbonnais.fr
www.allier-auvergne-tourisme.com

73/74 Savoie Mont Blanc
Tél : 04 50 51 61 16
btob@agencesmb.com
www.sejours.savoie-mont-blanc.com

BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

25 Doubs
Tél : 03 81 21 29 77
groupes@doubs.com
www.doubs.travel/groupes

39 Jura
Tél : 03 84 87 22 54
groupes@jura-tourism.com
www.jura-tourism.com

89 Yonne
Tél : 03 86 72 92 10
groupes@tourisme-yonne.com
www.groupes-yonne.com

CORSE

2B Calvi Balagne
Tél : 04 95 65 92 90
receptif@calvi-tourisme.corsica
www.balagne-corsica.com

CENTRE VAL-DE-LOIRE

18 Cher
Tél : 02 48 48 00 19
nathalie.roger@ad2t.fr
www.berryprovince.com

28 Eure-et-Loir
Tél : 02 37 84 01 02
info.groupes@tourisme28.com
www.tourisme28.com

45 Loiret
Tél : 02 38 62 97 34
groupes@tourismeloiret.com
www.circuitsgroupesloiret.com

GRAND EST

10 Aube
Tél : 03 25 42 50 83
estelle.mazard@aube.fr
www.groupes.champagne-breaks.com

52 Haute-Marne
Tél : 03 25 30 31 90
groupes@attractivite52.fr
www.bienvenue-hautemarne.fr

HAUTS DE FRANCE

60 Oise
Tél : 03 64 60 60 47
reservation@oisetourisme.com
www.oisetourisme.com

62 Pas-de-Calais
Tél : 03 21 10 34 40
groupes@pas-de-calais.com
www.groupes-pasdecals.com

80 Somme
Tél : 03 22 71 22 74
groupes@somme-tourisme.com
www.somme-groupes.com

ILE-DE-FRANCE

77 Seine-et-Marne
Tél : 01 60 39 60 41
laurence.trasbot@attractivite77.fr
www.seineetmarnevivreengrand.fr

91 Essonne
Tél : 01 64 97 96 34
c.bouillon@essonetourisme.com
www.essonetourisme.com

93 Seine-Saint-Denis
Tél : 01 49 15 98 98
groupes@tourisme93.com
www.tourisme93.com

94 Val-de-Marne
Tél : 01 55 09 16 22
resa@tourisme-valdemarne.com
www.tourisme-valdemarne.com

95 Val d'Oise
Tél : 06 62 10 23 16
groupes@valdoise-tourisme.com
www.valdoise-tourisme.com/
groupes

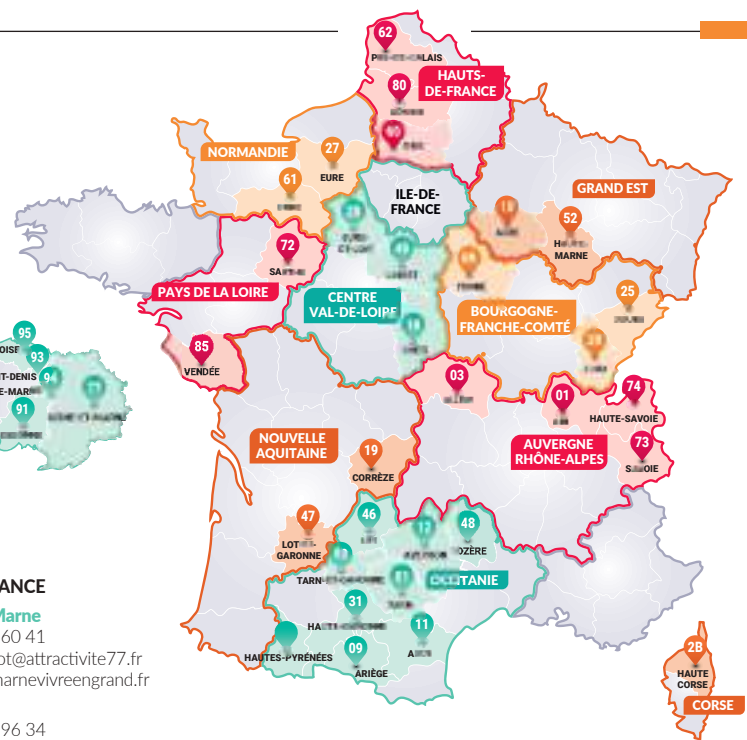
NORMANDIE

27 Eure
Tél : 02 32 62 84 49
groupes@eureka-attractivite.fr
www.eureka-attractivite.fr

61 Orne
Tél : 02 33 15 00 06
blanchon.nathalie@orne.fr
www.escaporne.fr

NOUVELLE AQUITAINE

19 Corrèze
Tél : 05 44 41 90 31
pbreuil@correze.fr
www.tourismecorreze.com



47 Lot-et-Garonne
Tél : 05 53 66 01 85
jfillol@tourisme-lotetgaronne.com
www.tourisme-lotetgaronne.com

OCCITANIE

09 Ariège
Tél : 05 61 02 30 72
groupes@ariegepyrenees.com
www.ariegepyrenees.com

11 Aude
Tél : 04 68 11 66 05
c.combis@audetourisme.com
www.audetourisme.com

12 Aveyron
Tél : 05 65 75 40 12
destination-groupes@aveyron-attractivite.fr
www.groupes-aveyron.com

31 Haute-Garonne
Tél : 05 61 99 70 69
fducler@tourismehg.com
www.hautegaronnetourisme.com

46 Lot
Tél : 06 62 88 00 14
contact@groupes-lot.com
www.groupes-lot.com

48 Lozère
Tél : 04 66 65 74 19
f.revoul@lozere-resa.com
www.lozere-resa.com/groupes

65 Hautes-Pyrénées
Tél : 05 62 56 70 03
laboutique.groupe@ha-py.fr
www.pyrenees-trip.com

81 Tarn
Tél : 05 63 77 01 64
groupes@tourisme-tarn.com
www.tourisme-tarn.com

82 Tarn-et-Garonne
Tél : 05 63 21 79 47
fabienne.sinnig@tourisme82.com
www.tourisme-tarnetgaronne.fr

PAYS DE LA LOIRE

72 Sarthe
Tél : 02 72 88 18 75
i.guet@sarthetourisme.com
www.sarthetourisme.com/voyage-en-groupe

85 Vendée
Tél : 02 51 62 65 27
groupes@en-vendee.com
www.en-vendee.com

**LE RÉSEAU DES AGENCES
DÉPARTEMENTALES**
15 avenue Carnot
75017 PARIS
groupes@adn-tourisme.fr
www.destination-groupes.net

